AGGLOMÉRATION, PRÉVENTION

Réunion publique inondations

Une réunion publique sur les inondations a eu lieu mercredi 18 décembre au Forum des Loisirs de Saint-Léonard.

Publié le 20 décembre 2024

Les services de l'Etat et la Communauté d'agglomération ont fait le point sur les études et les réalisations à venir.

Pour mieux comprendre :

L'écoulement de l'eau de l'amont à l'aval est le mouvement naturel de l'eau dans les cours d'eau, les rivières et les ruisseaux. L'eau s'écoule toujours du point le plus élevé (l'amont) vers le point le plus bas (l'aval). Cela signifie que les pentes, les dénivellations et le relief du terrain jouent un rôle crucial dans la direction et la vitesse de l'écoulement.

Plusieurs facteurs influencent l'écoulement de l'eau, notamment :

- LA PENTE : Plus la pente est raide, plus la vitesse de l'écoulement est élevée.
- LE TYPE DE SOL ET LA VÉGÉTATION : Les sols perméables absorbent plus d'eau, tandis que les sols imperméables favorisent l'écoulement de surface. La végétation aide à ralentir l'écoulement et peut prévenir l'érosion.
- LES OBSTRUCTIONS : Les rochers, la topographie du lit du fleuve etc.

La Communauté d’agglomération du Boulonnais vient de s’engager dans un plan d’aménagement conséquent à l’échelle de son territoire et de la Liane, mais la lutte contre les inondations implique une action bien plus large, de l’Amont vers l’Aval, à plusieurs échelles. **Elle nécessite l’implication de tous, collectivités, entreprises et habitants.**

Pour lutter contre les inondations, le plan d’actions de la CAB seul ne suffira pas. C’est bien en agissant chacun à son niveau, en activant un ensemble de leviers que nous pourrons collectivement réduire notre vulnérabilité : planification urbaine pour éviter de construire dans des zones à risque, lutte contre l’imperméabilisation des sols, entretien des berges et des cours d’eau par les propriétaires, création de zones d'expantion de crues, restauration des zones humides qui peuvent agir comme des éponges naturelles, etc

https://www.agglo-boulonnais.fr/information/actualites/reunion-publique-inondations-1-2638?

Synthèse Etude EGIS

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES